



Journée de la
Recherche Cunicole



CRE canards à
foie gras



JPPA : Tendre vers
l'autonomie protéique

Pommes et poules : Un mariage pour le meilleur ?



Chez Wim et Annie Thomassen, saules et pommiers garnissent le parcours extérieur des poules.

Aux Pays-Bas, les projets pilotes « Bomen voor buiten kippen » et « Kippleker onder de wilgen » ont pour objectif d'optimiser l'utilisation des parcours extérieurs des volailles fermières, via des plantations. Les plantations favorisent l'occupation du parcours et constituent un complément de revenu (fruits ou biomasse).

Le nombre de plantations réalisées sous l'impulsion de ces projets grandit et actuellement, onze agriculteurs ont installé sur le parcours, ou des arbres fruitiers (4 exploitations), ou des saules (4 exploitations) ou encore du Miscanthus (3 exploitations).

Au titre des activités organisées par les animateurs respectifs des projets, Monique Bestman et Martijn Boosten, pour promouvoir la démarche, figurent des visites d'exploitations qui adhèrent à l'initiative. C'est ainsi, qu'à Overberg, dans province d'Utrecht, en compagnie de quelque 35 personnes, essentiellement aviculteurs (ponte ou chair, bio ou libre parcours), mais aussi de représentants d'autres maillons de la filière des œufs, d'associations de protection animale et du Ministère des affaires économiques et de la recherche, nous avons rencontré la famille Thomassen.

Wim et Annie Thomassen ont 15.000 poules pondeuses. La production biologique est de mise dans l'exploitation. Les galliformes ont accès à 7 hectares de parcours extérieur qui, durant l'hiver 2012/2013 ont été plantés. Des pommiers de basses tiges furent installés sur la moitié du parcours et un plantage de saules réalisé sur un hectare. Il s'agit donc d'une importante plantation sur une superficie initialement dédiée à la seule aviculture professionnelle.

Elstar, Santana et autres

Les pommiers de basses tiges appartiennent aux variétés « Braeburn », « Elstar », « Gala Must », « Bielaar » (mutant de Boskoop) et « Santana » (issu d'un croisement d'Elstar, plus résistant à la tavelure que ce dernier). Ce sont des cultivars assez couramment utilisés. L'association de diverses variétés est favorable à la fécondation. Dans ce cas-ci, elle correspond aussi à

l'étalement des récoltes, il s'écoulera pratiquement 2 mois entre la cueillette des pommes Gala (début septembre) et celle des très tardives Braeburn (début novembre). Les pommes seront surtout destinées à la production de jus.



Les pommiers ont été plantés directement dans la prairie, sans labour préalable. Les distances de plantation sont de l'ordre de 1,5 mètre dans la ligne et de 3 mètres entre les lignes.

Les plants sont tuteurés et protégés à leur base par un grillage. Par contre, il n'y a pas dans le sol de panier de protection pour les racines. Selon Wim Thomassen (photo), les mulots et campagnols ne semblent pas être présents, en tous cas il n'y a pas de dommages observés.



D'une façon générale, le choix des variétés, en fonction de la disponibilité des plants, de la destination des fruits, des exigences en soins, des sensibilités aux maladies (tavelure, chancre, ...), le choix du porte-greffe, ..., sont autant de questions qui peuvent se poser au moment de constituer le verger.

Novogen

Les poules sont de souche Novogen, une société sœur de Hubbard et de Grimaud Frères. Il est à noter que Novogen collabore au programme de recherche « Utopige », en association entre autres, avec l'INRA, pour étudier la faisabilité d'une sélection génomique pour la production d'œufs de consommation. La sélection génomique consiste à prédire à partir des gènes, la valeur génétique d'un

individu, évitant ainsi de passer par des mesures de performances sur l'animal ou ses apparentés.

(Source : <http://www.novogen-layer.com/newsletter/>).

Le mariage de la pomme et de la poule : Pour le meilleur ?

La faisabilité de l'association de ces productions doit faire l'objet d'études. Les exploitations pilotes participantes y contribuent. Il s'agit de définir les aspects culturels, d'estimer les coûts et revenus, d'étudier l'occupation du parcours par les volailles, la fertilisation, la biodiversité, etc., et plus inattendu, dans certaines zones, c'est le cas en bon nombre d'endroits des Pays-Bas, l'effet protecteur du couvert vis-à-vis des oiseaux aquatiques sauvages (oies et canards). En effet, ces derniers, qui peuvent représenter un risque dans la propagation de la grippe aviaire, ont une préférence pour les surfaces non arborées.

La plupart des expériences dans ces projets sont récentes et n'ont par conséquent pas encore suffisamment de recul pour tirer des conclusions. Il faut leur donner le temps de l'observation et de l'expérimentation. Au vu de l'expansion et de l'importance économique croissante des productions avicoles biologiques et plein air dans notre région, il serait sans doute intéressant que de telles initiatives pilotes puissent se développer également en Wallonie. Nous pourrions alors aussi, contribuer à alimenter la connaissance en cette matière et peut-être promouvoir ces associations de productions.

Michel JACQUET

Centre de référence et d'expérimentation en canards à foie gras (CRE) - Ferme La Canardière à Baelen

Historique de l'exploitation

La ferme « La Canardière » développe depuis 2008 - à titre d'activité principale pour l'exploitante, Sylvie Cornet-Manguette - la production de foie gras et des produits dérivés du canard à foie gras à la ferme, depuis le caneton d'un jour jusqu'au canard gavé, avec transformation et commercialisation des produits.

Madame Manguette a bénéficié d'un premier CRE en 2009 portant sur le passage du gavage en cages individuelles au gavage collectif en parcs traditionnels. L'encadrement des essais a été réalisé par Secteur Clinique Aviaire, des Rongeurs et des Lagomorphes de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'ULg dans le cadre du projet d'encadrement zootechnique et vétérinaire des producteurs de foie gras, financé par la Région Wallonne jusque fin 2012.

En 2012, la production de la ferme « La Canardière » a été reconnue au titre de production de qualité différenciée par la Commission consultative scientifique pour les Produits agroalimentaires, sous la dénomination : « Foie gras entier mi-cuit de la ferme La Canardière ».

Les lots sont démarrés dans une canetonière et transférés à partir de l'âge de 3 semaines dans des cabanes mobiles installées sur parcours, jusque 11 à 16 semaines.

